

## Construction hors zone à bâtir – quelles sont les nouveautés apportées par la révision actuelle de la loi sur l'aménagement du territoire LAT2 et quelles sont les expériences des régions ?

Séminaire Conférence des Régions, centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne - le 1 décembre 2023



*(Photo: P. Niederer SAB, Zimmerwald)*

Lors de la session d'automne, le Parlement fédéral a adopté la deuxième révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2). Les dispositions relatives à la construction hors zones à bâtir sont au cœur de cette révision. La révision vise à donner aux cantons davantage de compétences dans ce domaine. D'autre part, le nombre de constructions et d'installations hors des zones à bâtir doit être stabilisé. Le projet a donc des conséquences importantes pour les cantons, les régions et les communes. Le projet sera présenté lors de la manifestation de la Conférence des régions. En outre, des exemples de deux régions seront présentés, qui illustrent la manière de gérer les constructions hors des zones à bâtir.

## Programme

- 09.45 :** Bienvenue
- 10.05:** Introduction  
*Thomas Egger, Directeur du SAB*
- 10.15** Présentation des principales nouveautés avec RPG2.  
*Thomas Kappeler, chef de la section Droit à l'Office fédéral du développement territorial ARE*
- 10.45** Quel avenir pour les bâtiments hors des zones à bâtir qui ne sont plus utilisés?  
*Patrice Clivaz, Groupement des populations de montagne du Valais Romand GPMVR*
- 11.15** Guide de la région du Toggenburg pour les bâtiments hors des zones à bâtir.  
*Daniel Blatter, Directeur Région Toggenburg*
- 11.45** Discussion des exposés et déduction de conclusions pour la mise en œuvre de la LAT2 au niveau fédéral (niveau de l'ordonnance) et dans les cantons, régions et communes.  
*Thomas Egger, Directeur du SAB*
- 12.15** Repas et clôture

## Indications pratiques

Les inscriptions doivent être effectuées sous

<https://www.sab.ch/fr/dienstleistungen/management-dorganisations-et-de-reseaux-2/management-dorganisations-et-de-reseaux/conference-des-regions/veranstaltungen-kdr/>

ou par [info@sab.ch](mailto:info@sab.ch) (avec nom/prénom/organisation/fonction/adresse)

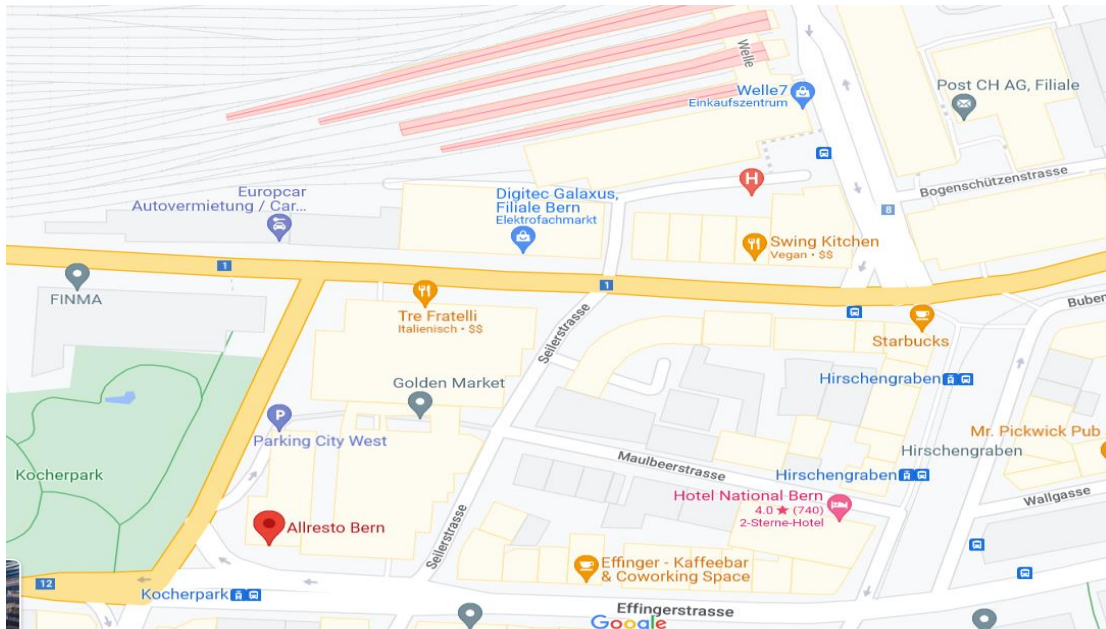
Délai d'inscription : le 27 novembre 2023. Les frais d'inscriptions se montent à 50 CHF pour les membres (100.- pour les non-membres, vous obtiendrez un bulletin de versement). Ce prix inclut le repas de midi.

Il n'y aura pas de traduction simultanée. Les participants pourront communiquer aussi bien en français qu'en allemand. Le nombre de places disponibles est limité à 40 personnes.



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete  
Groupement suisse pour les régions de montagne  
Gruppo svizzero per le regioni di montagna  
Gruppa svizra per las regions da muntogna

## Lieu



Allresto Effingerstrasse 20, Berne à proximité de la gare de Berne (sortie « Welle »)